

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°22-79

Séance du 1^{er} juillet 2022

Date de convocation : 27/06/2022 L'an 2022, le 1^{er} juillet 2022 à 14h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 10/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni
Administrateurs votants : 15/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 10/17
Pouvoirs : 5/17
Excusés : 2/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme WANNERROY ; Mme DARIES ; Mme
BLET ; M. BRUN ; M. MUSSARD ; M. FLEISCH ; M. OREAL ; Mme
LEVAVASSEUR et Mme SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. le MAIRE à Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON à Mme
WANNERROY ; Mme LE CORRE à M. BRUN ; Mme MAUDUIT à M.
FLEISCH et Mme BECARD à M. BLET.

Étaient absents excusés : MME CABANNE et M. PIERRE.

Tome 1 - N°22-79 - OBJET : Convention entre le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés et le CCAS de Tours dans le cadre du Fonds d'Appui pour des Territoires innovants seniors

Madame La Vice-Présidente expose que le CCAS a été lauréat d'un Appel à Projet lancé dans le cadre du Fonds d'Appui des Territoires innovants seniors porté par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés.

Le fonds d'appui des territoires innovants soutient les projets s'inscrivant dans une ou plusieurs thématiques en lien avec le Bien Vieillir, parmi lesquelles « **l'inclusion des aînés dans la société et citoyenneté** ». Fort de ses rencontres avec les acteurs du territoire, les seniors et en cohérence avec le projet municipal, le CCAS de Tours a déposé un dossier en

vue de participer au salon des séniors 2022, qui se tiendra du 14 au 16 octobre 2022 au Parc des Expositions.

Le fil rouge proposé par le CCAS tout au long de ces trois journées est **le thème de l'âgisme**, à savoir toutes les représentations liées à l'âge et les formes de discriminations qui en découlent. Ces discriminations ont pour conséquence de renforcer le sentiment d'exclusion des séniors, et peuvent conduire à réduire l'espérance de vie de plus de 7 ans. L'enjeu du projet est à la fois de sensibiliser les professionnels, les proches, les visiteurs (grand public du salon) et les seniors eux-mêmes et donc de favoriser l'inclusion.

Le projet déclinera à cet effet les objectifs suivants :

- Organiser un temps d'information et de rencontre pour réduire les idées reçues, préjugés et stéréotypes ;
- Mettre en place un salon inclusif, ouvert à tous : le vieillissement concerne tout le monde ;
- Créer un temps dédié à la sensibilisation des professionnels (le vendredi) ;
- Construire un projet commun : avec des acteurs du territoire, agents du CCAS et Séniors ;
- Soutenir et promouvoir les acteurs associatifs locaux ;
- Inclure un groupe de séniors dans la construction et la mise en œuvre du salon ;
- Proposer une programmation diversifiée sur la thématique de l'âgisme.

Pour ce faire, le fond d'Appui aux Territoires Innovants Séniors soutient le CCAS de Tours à hauteur de 5 685 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent les termes de la convention entre le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés et le CCAS de Tours et autorisent Madame la Vice-Présidente à la signer, ainsi que tout document ou annexe permettant sa mise en œuvre.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Retour de M. OREAL (15h44).

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,

Rachel MOUSSOUNI

